



## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

# Déclassement du domaine public d'une emprise du domaine public communal en bordure du rond-point de l'échangeur n°16 – A64

LE PUBLIC EST INFORME QUE, PAR ARRETE N° 2023- 237 DU 18 DECEMBRE 2023, MONSIEUR LE MAIRE A ORDONNE L'OUVERTURE DE L'ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE DECLASSEMENT d'une emprise du domaine public communal en bordure du rond-point de l'échangeur n°16 – A64;  
A CET EFFET, MADAME SALON ELISABETH A ETE DESIGNEE COMME COMMISSAIRE-ENQUETRICE ;

L'ENQUETE SE DEROULERA EN MAIRIE DU **8 AU 24 JANVIER 2024**, AUX JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DES BUREAUX, DE 8 H 30 A 12 H ET DE 13 H 30 A 17 H 30.

LA COMMISSAIRE-ENQUETRICE RECEVRA EN MAIRIE :

- **Le 8 JANVIER de 14 h à 17 h 00 ;**
- **Le 24 JANVIER de 9 h à 12 h 00 ;**

PENDANT LA DUREE DE L'ENQUETE, LES OBSERVATIONS SUR LE PROJET POURRONT ETRE CONSIGNEES SUR LE REGISTRE D'ENQUETE DEPOSES EN MAIRIE.

ELLES PEUVENT EGALEMENT ETRE ADRESSEES PAR ECRIT OU PAR MAIL A LA COMMISSAIRE-ENQUETRICE EN MAIRIE, SUR LE SITE INTERNET : <http://www.lannemezan.fr> ET A L'ADRESSE SUIVANTE : [urbanisme@mairie-lannemezan.fr](mailto:urbanisme@mairie-lannemezan.fr)

LE MAIRE,  
BERNARD PLANO